



Une autre vie s'invente ici

Paris, le 30 janvier 2024

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Crise agricole : rémunération juste des agriculteurs, condition nécessaire à la transition agroécologique

**Témoin des difficultés rencontrées par le monde agricole au sein des Parcs, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France exprime son soutien à ces femmes et ces hommes qui nourrissent, entretiennent et font vivre nos territoires, et dont certains peinent aujourd'hui à vivre décemment de leur métier. Des solutions existent pour assurer un revenu décent tout en assurant la transition agroécologique.**

Les mobilisations actuelles sont bien le symptôme d'une crise multiple, profonde et ancienne. Le monde agricole n'est pas uniforme et les situations sont très variées selon les secteurs, les territoires, les tailles des fermes... L'élevage est particulièrement touché par les difficultés économiques et la succession des épizooties. Même l'engagement en agriculture bio et sur des filières de qualité ne suffit plus parfois à obtenir un prix suffisamment rémunérateur.

La mondialisation des marchés agricoles et la PAC ont poussé les agriculteurs dans une logique de compétitivité et de course aux volumes, qui s'est traduite par la standardisation et l'intensification des pratiques, l'agrandissement des fermes, et le surendettement. Ce modèle agro-industriel et ultra-libéral est à bout de souffle, économiquement, socialement et environnementalement.

Les mobilisations sont donc légitimes, mais elles ne doivent pas se tromper de cible. Les Parcs déplorent les actions qui ont visé les DREAL et les Agences de l'eau et s'inquiètent des tentations de nivellement par le bas des normes environnementales. Alors que les prairies permanentes et les haies reculent chaque année, ces normes constituent un filet de sécurité face à l'effondrement de la biodiversité et l'appauvrissement des sols, dont l'agriculture est la première victime. C'est bien la mise en œuvre de ces normes, en bonne intelligence et au plus près des spécificités de chaque territoire, qui doit être améliorée afin de prendre sens pour les agriculteurs tout comme les gestionnaires d'espaces naturels.

**Rémunération juste et préservation de l'environnement ne sont pas opposées : les Parcs en sont la démonstration, agissant aux côtés des agriculteurs pour maintenir et développer des exploitations viables, vivables, ancrées sur leur territoire et respectueuses de la biodiversité.**

**Pour se déployer, cette agriculture doit être soutenue par des politiques ambitieuses :**

- **Assurer une répartition juste de la valeur par une véritable application de la loi Egalim ;**
- **Sortir de la logique des accords de libre-échange afin de protéger les agriculteurs des importations qui ne sont pas soumises aux mêmes normes de production ;**
- **Améliorer le partage du foncier agricole via le Pacte et la Loi d'Orientation agricole ;**
- **Améliorer la répartition des aides de la PAC, au-delà de la surface ;**
- **Renforcer les liens entre agriculteurs et habitants en favorisant la relocalisation de l'alimentation (Plans alimentaires territoriaux, circuits courts, restauration collective...).**

Contact presse : Pierre-Paul Castelli 06 83 84 01 77

Les 58 Parcs naturels régionaux de France représentent plus de 4900 communes, 4,4 millions d'habitants et 9 millions d'hectares, soit 17 % du territoire métropolitain, répartis dans 15 régions et 3 collectivités locales. Plus de 2250 agents y travaillent. La Fédération est une association loi de 1901 qui regroupe les Parcs naturels régionaux, les régions et de nombreux partenaires nationaux.

---

Fédération des Parcs naturels régionaux, 27 rue des Petits Hôtels – 75010 Paris – 01 44 90 86 20 [www.parc-naturels-regionaux.fr](http://www.parc-naturels-regionaux.fr)